

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

54 ème ANNÉE - NUMÉRO 744

25 FÉVRIER 2000 - 150 Francs CFA

MESSAGE DU SOUVERAIN PONTIFE JEAN-PAUL II POUR LE CARÊME DE L'ANNÉE SAINTE 2 000 "ET MOI, JE SUIS AVEC VOUS TOUS LES JOURS JUSQU'À LA FIN DU MONDE" (Mt 28, 20)

«Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde (Mt 28, 20).

Frères et Sœurs,

1. La célébration du carême, temps de conversion et de réconciliation, prend cette année un caractère tout à fait particulier, parce qu'elle s'inscrit dans le grand Jubilé de l'An 2000. Le temps du carême représente en effet le point culminant de ce chemin de conversion et de réconciliation que le Jubilé, année de grâce du Seigneur, propose à tous les croyants pour renouveler leur adhésion au Christ et pour annoncer avec une ardeur renouvelée son mystère de salut au cours du nouveau millénaire. Le carême aide les chrétiens à pénétrer plus profondément ce «mystère tenu caché depuis toujours» (Ep 3, 9) ; il les conduit à s'examiner à la lumière de la Parole du Dieu vivant et il leur demande de renoncer à leur égoïsme pour accueillir l'action salvifique du Saint-Esprit.

2. «Nous étions morts par suite de nos fautes» (Ep 2, 5) ; c'est ainsi que saint Paul décrit la situation de l'homme sans le Christ. Voilà pourquoi le Fils de Dieu a voulu s'unir à notre nature humaine, la rachetant de l'esclavage du péché et de la mort.

C'est un esclavage dont l'homme fait l'expérience quotidienne, en ressentant profondément les racines dans son cœur même (cf. Mt 7, 11). Parfois, il se manifeste de façon dramatique et inédite, comme ce fut le cas au cours des grandes tragédies du XX^e siècle qui ont profondément marqué la vie de tant de communautés et de personnes, victimes de violences cruelles. Les déportations forcées, l'élimination systématique de peuples, le mépris des droits fondamentaux de la personne, sont des

A L'ÉCOUTE DU PAPE



tragédies qui, aujourd'hui encore, humilient malheureusement l'humanité. Même dans la vie quotidienne, se manifestent diverses formes d'injustice, de haine, d'anéantissement de l'autre, de mensonge, dont l'homme est victime et auteur. L'humanité est marquée par le péché. Sa condition dramatique rappelle le cri alarmant de l'Apôtre des Nations : «Il n'y a pas un juste, pas même un seul» (Rm 3, 10; cf. Ps 13, 3).

3. Face à l'obscurité de péché et à l'impossibilité pour l'homme de se libérer par lui-même, l'œuvre de salut du Christ apparaît dans toute sa splendeur : «Dieu a exposé le Christ sur la croix afin que, par l'offrande de son sang, il soit le pardon

pour ceux qui croient en lui. Ainsi Dieu voulait manifester sa justice» (Rm 3, 25). Le Christ est l'Agneau qui a pris sur lui le péché du monde (cf. Jn 1, 29). Il a partagé l'existence humaine «jusqu'à mourir et à mourir sur une croix» (Ph 2, 8) pour racheter l'homme de l'esclavage du mal et le réintégrer dans sa dignité originelle de fils de Dieu. Tel est le mystère pascal dans lequel nous sommes renés ! En lui, comme le rappelle la Séquence de Pâques, «la mort et la vie s'affrontent en un duel prodigieux». Les Pères de l'Église affirment que, en Jésus-Christ, le démon attaque toute l'humanité et brandit contre elle la menace de la mort dont elle est libérée par la force victorieuse de la Résurrection. Dans le Seigneur ressuscité, le pouvoir de la mort a été brisé et la possibilité est offerte à l'homme, à travers la foi, d'accéder à la communion avec Dieu. À celui qui croit, la vie même de Dieu est donnée, par l'action de l'Estré Saint, «premier don

(Lire la suite à la page 8)

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE BILAN DES CONFÉRENCES NATIONALES ET AUTRES PROCESSUS DE TRANSITION DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE : À CHAQUE PAYS SON RYTHME

L'exacerbation monstrueuse des problèmes socio-économiques et politiques à la fin des années 80 a sonné le glas de la plupart des régimes dictatoriaux à parti unique à la tête des pays africains. Au début des années 90, les portes de sortie de ce carcan variaient selon le génie de chaque pays. L'organisation de conférences nationales des forces vives de la nation presque partout ailleurs paraissait l'une des possibilités salutaires. Le Bénin qui, pour la première fois, venait d'organiser du 19 au 28 février 1990 sa conférence nationale, servait de source d'inspiration. Vaile que vaille, les pays africains qui ont fait cette option de conférence nationale savourent les merveilles et les déboires qui jalonnent la voie du processus démocratique. En

commémoration du dixième anniversaire de l'expérience béninoise, le gouvernement du Bénin en collaboration avec l'Agence internationale de la Francophonie et avec l'appui des gouvernements du Danemark et des Pays-Bas a organisé du 19 au 23 février 2000 une «Conférence internationale sur le bilan des conférences nationales et autres processus de transition démocratique en Afrique». Cette conférence, comme l'a dit le président Kérékou à la séance d'ouverture le samedi 19 février 2000, constitue une opportunité privilégiée pour jeter un regard retrospectif et sans complaisance aucune sur nos processus démocratiques, évaluer les résultats obtenus et déterminer, sur la base des longues et profondes réflexions individuelles

et collectives, les actions dynamiques susceptibles de contribuer positivement à la consolidation et au développement harmonieux de la démocratie africaine pérenne et irréversible. S'inscrivant dans une perspective beaucoup plus large, cette conférence se situe dans le cadre du processus préparatoire de la quatrième Conférence internationale des Démocraties Nouvelles ou Rétablies qui se tiendra à Cotonou au cours du mois de décembre 2000.

Le général Mathieu Kérékou a ainsi planté le décor :

«L'exigence de liberté et de démocratie dans un État de droit fondé sur le multipartisme intégral et des insti-

(Lire la suite à la page 6)

LE CABINET BETA EN SOUFFRANCE

Il n'est plus un secret pour personne : depuis près de dix ans que le Bénin s'est engagé dans la voie du processus démocratique, il a, paradoxalement, des difficultés pour la relance de l'économie. Les pratiques moyenâgeuses de gestion hasardeuse ont toujours cours dans les quelques rares sociétés et offices d'État. Conséquences, les deniers publics sont gaspillés impunément au grand dam de la population béninoise vivant toujours dans une misère sans nom. Un grouscule d'individus toujours riche s'approprie les richesses nationales au détriment de la grande majorité maintenue dans une pauvreté effarante. La grande majorité de la population n'a droit qu'aux théories vaseuses et creu-

(Lire la suite à la page 2)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

LE CABINET BETA EN SOUFFRANCE

(Suite de la première page)

ses de lutte contre la pauvreté. À plusieurs reprises, des actions entreprises sous le quinquennat de Soglo par l'entremise des commissions de vérification ont lamentablement échoué. Le gaspillage a alors continué avec tous les scandales révélés par la suite.

On en était là quand le général Kérékou est revenu au pouvoir en 1996 avec la ferme détermination d'en découdre avec les pillieurs de l'économie pour moraliser la vie publique. Dès lors que de moyens imaginés pour endiguer le fléau : cellule de moralisation de la vie publique, commissions ad hoc et autres. Leurs limites n'ont pas tardé à se révéler. Probablement déterminé à aller de l'avant sur la voie de la moralisation de la vie publique, le gouvernement du président Kérékou devrait signer en 1997 avec le cabinet ivoirien Beta consulting international, le contrat dénommé : contrat d'assistance en réduction de coût auprès des sociétés et offices d'Etat en République du Bénin.

L'article premier dudit contrat si-

gné en précise l'objet : assister les sociétés et offices d'État ci-dessous dans la conception et la mise en œuvre des mesures de management nécessaire à la réduction de leurs coûts en général tout en maximisant leurs productions ou leurs prestations et leur rentabilité :

— Société nationale pour la promotion agricole (SONAPRA) ,

— Caisse autonome d'amortissement (CAA),

— Port autonome de Cotonou (PAC),

— Société nationale de commercialisation des produits pétroliers (SONACOP).

— Office des postes et télécommunications (OPT).

Après trois ans d'activités au Bénin, beaucoup de griefs sont

aujourd’hui formulés contre les agissements du cabinet BETA. D’abord à la SONAPRA, les travailleurs s'accordent à dire que l'intervention du cabinet de Bernard Tailly a aggravé la situation déjà agonissante de cette unité de production. Ainsi, on cite la commande d'insecticides de mauvaise qualité dont le cabinet serait à l'origine pour la campagne cotonnière 1999-2000. À la SONAPRA on affirme que le souci de dégager coûte que coûte des économies substantielles sur lesquelles le cabinet percevrait des commissions a aveuglé son directeur au point d'imposer des propositions anti-économiques à nos sociétés

ard Taily,
cabinet BETA

poutant gagnant. Un agissement du cabinet BETA qui est tout à fait contraire au cahier de charges selon le secrétaire général du syndicat de la SONAPRA. La suite, l'affaire est pendante devant le tribunal. À la SONAPRA on est conscient des pertes énormes d'argent que subirait la société à l'issue du procès. À l'Office des postes et télécommunications, les prestations du cabinet BETA sont jugées très coûteuses pour l'Office. Au-delà de toutes ces considérations le cabinet BETA est logé et véhiculé par l'État avec des avantages à domir debout. Ce sont ces éléments qui ont horrifié la quasi totalité des députés comme beaucoup de citoyens : ils ont tapé du point sur la table cette semaine. Ceci d'autant qu'en dépit de la présence du cabinet dans certaines de nos sociétés d'État, force est de constater une recrudescence du gâchis. Le cas le plus patent est celui de la SONAPRA, la révocation de tout le conseil d'administration de la SONAPRA sur injonction du Cabinet BETA a engendré le grand retard constaté dans le paiement des ristournes aux producteurs de coton avec toutes les conséquences. Des réseaux de détournement se sont développés, ce qui a fait dire aux syndicalistes de la SONAPRA que le cabinet BETA a noué une alliance de pillage avec la direction de la SONAPRA.

Face au doute persistant des prestations de BETA, les députés viennent de mettre sur pied une commission d'enquête parlementaire pour clarifier ce contrat du cabinet BETA qui commence par agacer les honorables députés sans tenus de fouiller tous les coins et recoins pour dire la vérité sur cette affaire ténébreuse. À ce prix toutes les Béninois et tous les Béninois seront fixés sur le fondement des prestations du cabinet BETA. Et ce serait tant mieux.

*M. Bernard Tailly,
directeur du cabinet BETA*

LYCÉE BÉHANZIN : LA FÊTE A EU LIEU!

Le Lycée Béhanzin a soufflé ces jours-ci les 87 bougies de son existence et les 50 bougies d'occupation du site actuel.

La commémoration de ce double anniversaire a-t-elle donné plus de sens aux retrouvailles qui en ont été un des temps forts ? Simple rencontre ou échange convivial d'où chacun est rentré sans doute enthousiaste.

siasme ? Et de quoi a-t-on pu parler en dehors des discours officiels et des actes protocolaires de la fête ? La passion adolescente du passé caractérisée entre autre par le "bleuissage" (bitzutag) et les revendications parfois intempestives contre ce qu'on appellerait de nos jours la "mal-bouffe" ? Un fossé sépare cette époque d'une adolescence presque insouciante et la sévérité accompagnée mais supposée du temps présent.

La préserver dans la fidélité à notre culture et à nos valeurs, tel est le devoir de reconnaissance qui interpelle tout naturellement les anciens élèves de l'établissement.

Quelques visages familiers rencontrés au cours de ces journées. On a passé du temps à vieux souvenirs. On s'est parfois ému au détour d'un endroit de l'établissement devenu soudain évocateur à bien des égards. Mais la fête finit, est-on sûr que chacun a pris le temps de se parler ? Là réside le défi et il est de taille. Car, s'il fallait refaire ce genre de rassemblement, et nous y souhaitrions entièrement, il importera néanmoins de bien capitaliser tout le précieux héritage intellectuel et moral légué par ce prestigieux établissement d'enseignement aux générations successives de la jeunesse béninoise afin de les aiguiller pour servir la nation comme il se doit. C'est la raison pour laquelle le Lycée Béhanzin ne saurait sous aucun prétexte perdre son an-

FIG. D-1

Alain Sennar

ACHETER
LA
CROIX
DU
BÉNIN,
C'EST BIEN.
S'Y ABDONNER
EST
POURTANT
MIEUX !

**"LA CROIX
DU BENIN"**

Rédition et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19
COTONOU
(République du Bénin)

Compte :
C.C.P. : 12-76
COTONOU

Directeur de Publication
**BARTHÉLEMY
ASSOGOBA**

Dépôt légal n° 894
Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un
Abonnement de **Soutien**
Abonnement de **Bénéficiaire** 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)
Abonnement d'**Amis** 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)
Changement d'adresse 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par **AVANTAGE**

Bénin	3.720 F CFA
— Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo	4.680 F CFA
Guinée	5.760 F CFA
— France, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A.	5.760 F CFA
— France, Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone	5.760 F CFA
— Kinshasa (Zaïre)	9.000 F CFA
Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie	12.600 F CFA
— Amérique (Nord, Centrale, Sud)	9.480 F CFA 94.80 FF
— Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Royaume et Norvège	10.200 F CFA 102.00 FF
— Canada	8.520 F CFA 85.20 FF
— Chine	10.200 F CFA 102.00 FF
	12.000 F CFA 120.00 FF

ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS. ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA-DONGA

L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE KOROKRÉ DOTÉE DE TROIS CLASSES

Sise à plus de sept cents kilomètres au Nord de Cotonou, dans le département de l'Atacora, l'école primaire publique du village de Korokré située dans la sous-préfecture de Tanguiéta, précédemment déclarée vient d'être dotée d'un module de trois classes. D'un coup global de plus de 6 millions de F CFA, ce module flambant neuf est l'œuvre de la population de Korokré appuyée par l'organisation non gouvernementale GIRA-Afrique. La cérémonie d'inauguration de ce chef-d'œuvre a eu lieu le 18 février 2000 en présence du préfet du département de l'Atacora-Donga, Édouard André Ouin-Ouro, d'une délégation suisse conduite par le ministre de l'Éducation suisse, Mme Anita Rion, des élèves et des parents. Prenant la parole, M. Gabriel Nuschaumer, président de l'ONG GIRA-Afrique a dit que l'effort consenti par la population doit être compensé par l'envoi des enfants à l'école. Quant à Mme le ministre de l'Éducation suisse, elle a fait remarquer qu'elle étudiera sérieusement la possibilité de créer un partenariat de long terme sur le plan scolaire et mutuel. Le préfet de l'Atacora, a souhaité que la coopération entre la sous-préfecture de Tanguiéta et la République du Canton GIRA se renforce sous la forme d'une coopération décentralisée. Mme le ministre a distribué à la fin de l'inauguration, des bâts et stylos aux écoliers de Korokré tous joyeux.

ATLANTIQUE - LITTORAL

OUIDAH : UN VISAGE NOUVEAU ET SOURIANT

Il ne serait pas surprenant qu'un visiteur arrivé ces jours-ci à Ouidah ne trouve à cette ville un visage plus souriant. S'il s'agissait d'un pari, on sait par expérience qu'un pari est plus aisé à faire qu'à gagner. Et pourtant ce qui semblait tenir du rêve est devenu réalité. En effet, la ville de Ouidah dispose désormais d'infrastructures routières dignes de son passé prestigieux et de ses ambitions pour le futur. Un réseau de 5.026 km de voies pavées et 5.932 km de carrefours et extiors d'assainissement construits et mis en exploitation depuis le mardi 15 février dernier. Voilà ce qui fait changer de visage à Ouidah, la cité historique de Kpassé.

Une cérémonie fort simple mais chargée de sens a marqué la mise en service de ces infrastructures modernes. La manifestation était présidée par le ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme qui avait à ses côtés celui de la Culture et de la Communication. La présence de la République ainsi que l'ambassade de l'Allemagne étaient représentées à cette cérémonie.

Notables et personnalités de la ville étaient également au rendez-vous avec en tête, le chef de la circonscription urbaine de Ouidah M. Joseph Lima. C'est à ce dernier qu'est revenue la mission de souhaiter la bienvenue aux hôtes officiels et surtout de remercier le gouvernement au nom des populations pour avoir doté la ville de Ouidah de ces nouvelles infrastructures routières qui contribuent considérablement à son embellissement. Après cette allocution, le directeur de l'Agence d'exécution de travaux urbains (AGETUR), M. Lambert Koty a fait la genèse des travaux dont le coût global a-t-il précisé, est de 1 231 530 477 F CFA. Ces ouvrages d'art a-t-il souligné traduisent la volonté de l'Etat de doter les villes secondaires

d'infrastructures urbaines qui permettront leur développement et leur préparation à entrer de plain-pied dans la décentralisation administrative imminente.

Au-delà de cet objectif stratégique, il s'agit aussi d'améliorer l'accès et la circulation dans la ville afin de créer les conditions d'un développement économique et touristique, de créer de nombreux emplois temporaires dans la ville grâce à la technique de haute intensité de main-d'œuvre.

Pour sa part, le ministre Luc Gnacadja en charge de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme a souligné à l'attention des populations de Ouidah qu'en moins de trois ans, le gouvernement a pu, avec le soutien financier de l'Allemagne, changer la physionomie de Ouidah où il n'y avait pas de voies pavées ni de collecteurs d'eau.

BORGOU-ALIBORI

UN NOUVEAU MODULE DE TROIS CLASSES À TCHATCHO

Doter les établissements scolaires d'infrastructures adéquates leur permettant de jouer pleinement leur rôle dans le cadre d'un système éducatif béninois performant. C'est dans ce souci que l'Etat par le biais du budget national, a consenti au titre du programme d'investissement public (PIP-97) un financement d'un coût global de 14 millions de F CFA destiné à améliorer le taux de scolarisation dans la sous-préfecture de Tchaourou. Après l'effort, la récompense. Ainsi peut-on interpréter la cérémonie de réception d'un module de trois classes qui a eu lieu le jeudi 17 février dernier dans la commune de Tchatcho. Il s'agit d'un module de trois classes avec un bureau, un magasin et bloc de trois latrines en annexe.

C'était en présence d'une délégation des ministères des Finances et de l'Économie, de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, et de l'Éducation nationale. On notait également la présence du directeur départemental de l'Éducation du Borgou, du chef de la circonscription scolaire du Borgou, des sages et notables.

Le nom du ministère de l'Éducation, M. Rémy Séko N'Goyé, DDE / Borgou, a dans son intervention, mis un accent particulier sur l'entretien des lieux et surtout du bâtiment. Il a salué l'engagement du gouvernement à promouvoir l'éducation de la jeunesse en renforçant le taux de scolarisation en général, et des filles en particulier dans la réalisation d'infrastructures scolaires.

Le chef de la circonscription scolaire de Tchaourou, M. Paul Metongbé et le directeur de l'école ont pour leur part sollicité l'aide de l'Etat en mobilisés et personnel enseignant.

L'école primaire publique centre (groupe B) de Tchatcho qui vient de bénéficier de ce module dispose seulement de quatre enseignants sur six qui est le nombre requis.

MONO - COUFFO

FINANCIAL BANK AU SECOURS DU MONDE RURAL

La Financial Bank, Agence de Lokossa a été officiellement inaugurée samedi 19 février dernier, bien qu'ayant démarré ses activités depuis le 11 janvier 1999. Comme chacun peut aisément le comprendre, rien ne

vaut pour une institution financière en quête d'élargissement de sa clientèle, de se faire connaître et apprécier du grand public. C'est donc la raison d'être du cachet particulier qu'a revêtu la double cérémonie d'inauguration et de commémoration du premier anniversaire de cette banque installée le 4 janvier 1999.

Les manifestations se sont déroulées dans l'enceinte de la nouvelle agence en présence d'une délégation de la direction générale de la Financial Bank conduite par M. Yves Galtier, des autorités politico-administratives, du chef d'agence de Lokossa, des invités au ranf des nombreux clients de cette banque.

Au début de la cérémonie, M. Galtier a adressé une allocution de circonstance à l'assistance. Il a rappelé les conditions difficiles qui ont vu naître sa banque au Bénin en 1987, année de la faillite des banques nationales et en pleine agonie économique. M. Galtier a, au passage, rendu un hommage mérité à un homme, le PDG de Financial Bank M. Rémy Bayssat qui n'a mené aucun effort en prenant le risque d'installer cette banque privée pour aider les opérateurs économiques du Bénin à retrouver leur stabilité dans l'exercice de leurs activités. Financial Bank, dans son souci de se rapprocher du plus grand nombre d'acteurs économiques du pays, a le réseau national d'agences parmi les plus étendus du territoire. Ce faisant, elle a entraîné d'autres banques à la bancarisation progressive du monde rural.

Banque volontairement sélective au titre de sa clientèle, Financial Bank a créé la FINADEV organisme destiné à la microfinancement en 1998. Cet organisme a déboursé plus de 2 milliards de F CFA en matière de financement auprès d'organismes distribuant du micro-crédit (ONG, Association-mutuelle, etc), soit directement auprès d'entrepreneurs n'ayant pas accès à la banque.

En 1998, encouragée par certains clients du Mono, la direction générale de la Financial Bank décide alors de créer une agence dans ce département afin d'accompagner son développement.

Le souhait des autorités politico-administratives locales est de voir de nouvelles agences de Financial Bank s'ouvrir à Comé et à Azové, deux localités considérées comme de véritables pôles économiques dans les départements du Mono et du Couffo.

OUÉMÉ - PLATEAU

RÉSULTATS ENQUÊTE MENÉE SUR LE PALUDISME DANS LES MÉNAGES

Lundi 21 février 2000, le projet de lutte intégrée contre le paludisme dans le département de l'Ouémé en collaboration avec la direction départementale de la santé de la localité et le centre de contrôle de la santé d'Atlanta des États-unis d'Amérique, a rendu public à Porto-Novo, les résultats d'une enquête menée sur le paludisme dans les ménages de l'Ouémé.

Des représentants d'ONG, des Associations de femmes et plusieurs personnalités ont pris part à cette séance qui a permis aux uns et aux autres de comprendre que l'incidence du paludisme est de 138 % dans l'Ouémé contre 111 % au niveau national.

Pour le docteur Richard Abada, les objectifs et les stratégies du projet de lutte intégrée contre le paludisme dans l'Ouémé (PROLIP) sont entre autres améliorer la reconnaissance précoce à domicile du paludisme et des maladies associées et encourager la recherche de soins appropriés, améliorer le diagnostic et le traitement précoce du paludisme et des maladies associées dans les formations sanitaires ; améliorer la prévention et le traitement précoce du paludisme et des maladies associées chez la femme enceinte et accroître la demande, l'accès et l'utilisation des moustiques imprégnés d'insecticides dans les communautés. En se fondant sur le rapport des enquêtes effectuées sur le paludisme en septembre et octobre 1999, dans les ménages de la ville de Porto-Novo, il ressort que toutes les femmes de Porto-Novo ne savent pas encore que le paludisme est lié à la piqûre de moustiques en l'occurrence l'anophèle. Malgré ça, la plupart des mères utilisent la chloroquine à domicile quand l'enfant tombe malade. Un signe positif et encourageant selon le docteur Abada qui a ajouté que la préoccupation est de rechercher des stratégies, des voies et moyens pour améliorer les connaissances de ces femmes et chercher la bonne chloroquine.

ZOU - COLLINES

LA "FUPRO-BÉNIN" POUR UN RECENTRAGE DE SES ORIENTATIONS

Une centaine de personnes ressources venues de tous les départements du Bénin ont pris part à l'atelier de validation de l'étude d'orientation de la Fédération de l'Union des Producteurs du Bénin (FUPRO-Bénin) du 10 au 11 février 2000 au siège du CBDIBA à Bohicon. Selon les organisateurs de l'atelier, c'est sur une note de satisfaction générale que les participants se sont séparés samedi 12 février 2000 au terme des deux journées de travaux. Cette rencontre a permis aux personnes qui y ont assisté d'approfondir leurs réflexions sur le fonctionnement de la FUPRO-Bénin et de ses structures décentralisées. Les nouvelles orientations de la FUPRO-Bénin et la politique de communication et d'information au sein du réseau ont également bénéficié d'une attention particulière.

Concernant les nouvelles orientations fixées, elles permettront sans doute l'ouverture de la fédération aux autres corps du métier. L'atelier a été marqué par ailleurs par l'adoption des programmes d'action et la mise sur pied d'un comité de suivi des résolutions issues de l'atelier.

Appréciant les résultats obtenus, le secrétaire général de la FUPRO-Bénin, M. Jacques Bonou qui a présidé la cérémonie de clôture a indiqué que les propositions formulées sont pertinentes et ont le mérite d'impliquer et d'engager chacun des responsables de la FUPRO-Bénin pour rendre le réseau plus performant.

Évariste Dégla

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

LA DIMENSION RELIGIEUSE TRADITIONNELLE DE LA RÉSISTANCE DAHOMÉENNE AUX RECRUTEMENTS MILITAIRES POUR LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Au nom des accords de coopération militaire précédemment conclus entre elle et son alliée la Pologne, la France déclara la guerre à l'Allemagne nazie en septembre 1939. Dans le souci de la mobilisation de toutes ses forces et de toutes ses ressources, elle a dû faire appel au concours de ses colonies d'Afrique équatoriale française et d'Afrique occidentale française. C'est à ce dernier groupe qu'appartient le Dahomey. À ce titre, il fut, lui aussi, naturellement sollicité pour apporter son soutien à la métropole : l'effort de guerre⁽¹⁾ ! De notre propos sera exclu l'apport à la France combattante de ressources naturelles du pays. Il ne sera pas non plus question de la conscription proprement dite, mais de la résistance religieuse traditionnelle des populations dahoméennes au recrutement des jeunes.

*
* *

Le mouvement de résistance à la conscription a été une réalité multidimensionnelle et nuancée, entre 1939 et 1945. Il n'est cependant pas une nouveauté de cette période, car il a toujours été une permanence dans le comportement de maints Dahoméens toutes les fois qu'il a été question de recrutement en vue d'opérations militaires, déjà avant la deuxième guerre mondiale.

La mobilisation en vue de la deuxième guerre mondiale n'a pas, dans l'ensemble, soulevé beaucoup d'enthousiasme dans la colonie du Dahomey. Une effectif non négligeable de jeunes, mais difficile à évaluer avec précision, a fui le pays pour aller se réfugier dans la colonie voisine du Nigeria, notamment en 1938-1939, première grande phase de recrutement pour la deuxième guerre mondiale. L'accent n'a cependant jamais été suffisamment mis sur la composante religieuse traditionnelle et la place des croyances populaires dans cette résistance au recrutement.

Nombreuses sont des régions où des divinités, claniques ou poliades, ont été sollicitées pour rendre inaptes les jeunes recrues lors de la visite médicale au terme de laquelle l'enrôlement devient effectif. Si cette pratique a existé un peu partout, elle a été beaucoup plus courante dans les aires culturelles ajatado et yoruba ; c'est-à-dire dans l'espace dominé par vodun et le orisha où prédomine une grande intensité dans les pratiques religieuses traditionnelles, celles-ci marquant même plus profondément le paysage. Ainsi, beaucoup de divinités dans les régions Tori et à Hévié ont été mises à contribution. À Ifangny, c'est Itiguila ; à Sakété, c'est Oshugbé ; à Pobé, c'est Ondo ; et c'est Adoko à Edé en pays Ijé⁽²⁾, etc.

Il était également demandé à ces divinités, faute d'empêcher le recrutement, de protéger leurs enfants partis pour la deuxième guerre mondiale et de favoriser leur retour. L'on raconte à Kéto que c'est dans ce contexte que Altan-Ola, divinité féminelle, serait allée, en 1939, rendre visite aux jeunes conscrits d'origine Kéto regroupés à Cové avant leur départ pour l'extérieur. Transformée pour la circonstance en une femme dans la force de l'âge, vêtue de blanc, elle se serait présentée à eux en plein jour pour les apaiser et leur garantir le retour, sains et saufs. Intrigués par cette apparition quelque peu bizarre, ils demanderaient à l'un d'entre eux,

initié dans la pratique oraculaire d'Ifa, de consulter ce dernier qui leur révéla l'intervention à leurs côtés de la divinité Altan-Ola qui s'était même empressée de s'éloigner après son bref message. L'on se souvient encore à Kéto que tous les originaires de Kéto de ce contingent revinrent chez eux, sains et saufs, conformément aux prédictions de la divinité.

De nombreuses offrandes et sacrifices de toutes sortes sont déposés à des carrefours, au pied de certains arbres, au bord de cours d'eau, etc., pour conjurer le mauvais sort et inciter le Commandant de Cercle qui, à l'époque, s'occupait de la campagne de recrutement avec l'aide, à la base, des chefs de canton leurs collaborateurs, à retourner chez eux certaines jeunes recrues. Dans la région de Kéto, il y eut même des spécialistes de préparation de potions mystérieuses qui, consommées par des gens, les rendaient inaptes au service militaire lors des visites médicales. Ces breuvages dont l'efficacité n'était toujours pas garantie, étaient onéreux. Un peu partout, le recours aux mânes des ancêtres était chose courante.

Tous ces comportements étaient naturellement dictés par la peur ; la peur de l'aventure dans des contrées inconnues ; une manière de mesurer le risque, le danger réel ou supposé, considérablement grossi par des récits ou des rumeurs qui étaient loin d'être rassurantes : l'on comprend la recrudescence des prières durant cette période.

CONCLUSION

De 1939 à 1944, plus de seize mille jeunes Dahoméens ont été incorporés en vue de la deuxième guerre mondiale, même s'ils n'ont pas été tous envoyés à l'extérieur pour combattre⁽³⁾. Les pertes dahoméennes en vies humaines s'élevaient à un peu moins de sept cents morts⁽⁴⁾, justifiant, dans une large mesure, l'inquiétude des populations à laisser partir les conscrits pour une telle aventure. L'on comprend, dans ces conditions que des gens se soient réfugiés, par anticipation et mesures de prévoyance, dans des solutions religieuses et occultes, pour pallier les risques de l'aventure militaire.

NOTES

⁽¹⁾ Pour plus de précisions sur la participation du Dahomey à la seconde guerre mondiale, on lira avec intérêt l'excellente étude de : LISBOA (Pierre) : *L'effort militaire de la colonie du Dahomey pendant la seconde guerre mondiale*.

⁽²⁾ Université nationale du Bénin, École normale supérieure, année académique 1980, 118 p. ill.

⁽³⁾ Toutes ces divinités sont poliades.

⁽⁴⁾ LISBOA (Pierre) : *Op. cit 1980, p. 83.*

⁽⁵⁾ *Idem Ibidem, 1980, p. 83.*

A. Félix IROKO

PLANTES MEDICINALES

POMME DE SODOME



Nom latin	: Calotropis procera.
Famille des	: Asclépiadacées.
France	: Arbre à sole du Sénégal, Pomme de Sodome.
Fon + Gun	: Kpentre, Anuma.
Yoruba - Nago	: Bomu Bomu, Bom Bomu, Kpamon-Kpamon.
Mina	: Gbolomakpa.
Wacci	: Kpento.
Peul	: Barnambla, buan, poré, bowan.

DESCRIPTION

- * Arbuste ou petit arbre atteignant 5 mètres.
- * Écorce lieuse.
- * Latex blanc abondant.
- * Grandes feuilles gris verdâtres à nervures blanches.
- * Fleurs blanches et pourpres disposées en grappes.
- * Gros fruits verts boursiers de soie blanche.

ÉCOLOGIE

- * Typique des sols secs fortement dégradés.
- * Fréquent dans les sols compacts à proximité du littoral.
- * Très résistant à la sécheresse.
- * Pluviométrie annuelle : de 150 à 500 mm d'eau.
- * Bois résistant aux termites.

ORIGINE / DISTRIBUTION

- * Originaire du sahel.
- * Commun aussi en Afrique orientale.
- * Présent en Arabie et en Inde.

CULTURE

- * Plante essentiellement spontanée.
- * Occasionnellement cultivé pour sa fibre.
- * Multiplication par semis direct au cours de l'hivernage.
- * Peut rejeter après coupe.

COMPOSITION

- * Écorce : latex composé de plusieurs hétérosides alcaloïdes.

EMPLOI

- * Lépre et blennorragie
- * Prélever quelques racines de la plante fraîche.
- * Piler avec un mortier.
- * Mettre en contact avec la plaie comme un cataplasme.

SYPHILLIS ET RHUMATISMES

- * Faire calciner les racines.
- * Macérer et appliquer sur les plaies ou inflammations.

ATTENTION !

- * Le latex constitue un poison violent.
- * UTILISER uniquement par voie externe.
- * Protéger les yeux.

A. L. (ENDA)

NATION

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE BILAN DES CONFÉRENCES NATIONALES ET AUTRES PROCESSUS DE TRANSITION DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE :

À CHAQUE PAYS SON RYTHME

(Suite de la première page)

tutions républicaines, a-t-il dit, constitue une profonde et légitime aspiration dont la force et la poussée irrésistible se sont révélées, au cours des années 1990, comme un événement politique et inéluctable dans la plupart des pays africains.

"Comme vous vous en doutez, dix années après la tenue avec succès de notre Conférence nationale, nous pouvons affirmer aujourd'hui publiquement et sans ambages que le peuple béninois, grâce à la volonté de Dieu, a su répondre à travers ses enfants patriotes à la sollicitation du destin à un instant critique de son histoire.

"Il peut donc être fier d'avoir été l'un des pionniers d'un processus original de renouveau démocratique qui a fait de nombreux émules sur notre grand, beau et riche continent, l'Afrique.

"En effet, le souci constant et la nécessité impérieuse de promouvoir et de consolider l'État de droit, est depuis les années 1990, une préoccupation largement partagée par la plupart de peuples africains qui y ont souscrit soit au moyen de Conférences nationales, soit par d'autres processus de transition démocratique.

"En tout cas, l'Afrique, berceau des traditions multiséculaires de règlement des différends «sous l'arbre à palabres» peut désormais revendiquer la paternité d'une trouvaille dans le domaine des sciences politiques contemporaines pour y avoir introduit une nouvelle forme de consensus socio-politique national pour la prévention de tout différend ou de toute crise pouvant aboutir à un conflit armé dans le monde.

"Depuis lors, il est indéniable que dans chacun de nos pays, des étapes significatives ont été hardiment franchies et des acquis irréfutables et porteurs d'espérances ont été enregistrés par nos États. Le renouveau démocratique voulu et attendu par les peuples d'Afrique est largement amorcé et institutionalisé. Le nouvel ordre politique auquel le renouveau démocratique a donné naissance est essentiellement caractérisé par une nouvelle ar-

chitecture institutionnelle des États reposant sur des assises constitutionnelles inspirées, pour la plupart des cas, du modèle démocratique de l'Occident.

"C'est dans ce cadre que les États africains engagés dans le processus démocratique se sont dotés de nouveaux textes législatifs qui offrent les meilleures garanties formelles pour les droits de l'homme, les libertés individuelles, les vertus républicaines et la bonne gouvernance, donnant ainsi à ces principes universels de la démocratie moderne, une force suprême et un caractère incontournable.

"Aussi, le peuple béninois est-il pleinement conscient d'avoir frayé la voie à cette expérience politique nouvelle, en montrant à la communauté internationale que toute crise peut être résolue par la voie pacifique pourvu que les dirigeants des peuples, les leaders de partis politiques et les responsables à différents niveaux soient humbles, efficaces et pétris de la culture démocratique.

"Cet enseignement général que le peuple béninois a tiré de l'expérience de sa conférence nationale éclaire chaque jour davantage sur sa valeur spécifique et intrinsèque et constitue une contribution précieuse, dans la quête collective d'un humanisme nouveau, face à l'entropie périlleuse de certaines mutations des sociétés modernes.

"L'intelligentsia et la classe politique africaines doivent désormais promouvoir dans nos pays cette nouvelle valeur de la culture démocratique moderne, au lieu de propager la culture de la violence ou de la fatalité, toute action funeste qui confirme que 'science sans conscience n'est que ruine de l'âme'.

"Quoi qu'il en soit, c'est à nous Africains qu'il incombe au premier chef le devoir sacré de concevoir, d'organiser et de conduire le développement et la modernisation du continent, faute de quoi nos peuples et nos États sont irrémédiablement condamnés à être des victimes expiatoires et des parias de la mondialisation.

"... L'espace démocratique africain offre de réelles possibilités de

jouissance effective des droits de l'homme et des libertés publiques. Mais, nous devons avoir l'honnêteté intellectuelle de reconnaître que sans les cadres techniques, le multipartisme et la liberté de la presse qui en sont les indicateurs principaux révèleront toujours une indigence cruciale et préoccupante. En effet, ce n'est pas par manque d'expérience politique que souffre l'Afrique aujourd'hui, mais plutôt d'une inflation de visions de stratégies et de pratiques politiciennes.

"C'est ainsi que les partis politiques, malgré leur nombre parfois impressionnant, affichent de sérieuses limites dans la mise en œuvre de leur rôle constitutionnel. Leurs plate-formes inspirées d'un mimétisme stérile, se déclinent dans le même langage stéréotypé, faisant ressortir une évidente pauvreté dans les propositions de réformes ou de programmes politiques alternatifs. Tout cela hypothèque cruellement le véritable débat soutenu par la vérité transparente ou opaque sur la gestion des affaires publiques.

"C'est dire que la démocratie africaine a besoin pour produire le plein effet des espérances suscitées par son avènement, que l'alternance au pouvoir se réalise sur la base des idées et des programmes politiques et économiques qualitativement différents, et qu'à l'alternance des hommes et des femmes correspondent des idées et une alternance des projets de sociétés. Les formations politiques dans nos États, d'une manière générale, n'ont d'autre objectif que le marketing exécutif de leur leader.

"Si les mutations profondes s'opèrent dans le paysage politique, l'évidence se serait imposée aux yeux de tous ; et il ne saurait y avoir une multitude de plans de développement pour les sociétés africaines. Le principe du multipartisme intégral étant un acquis intangible qu'aucun gouvernement digne de ce nom ne peut se permettre de remettre en cause bureaucratiquement, il revient à la présente Conférence Internationale d'en apprécier objectivement les avantages et les inconvénients et tirer courageusement des conclusions qui s'imposent et les soumettre à l'analyse des leaders politiques de nos pays.

"En tout état de cause, l'existence de la kyrielle de partis politiques en Afrique est une caractéristique criarde de nos démocraties naissantes sur laquelle j'ai cru devoir attirer votre clairvoyante attention individuelle et collective, parce qu'elle est étroitement liée à une autre considération relative à la nature même de la culture politique que à promouvoir sur le continent africain.

"À cet égard, si l'on peut constater, au niveau de tous les acteurs, une acceptation formelle des règles du jeu politique, il reste que dans la réalité du fonctionnement des institutions, les choses se passent autrement. C'est ainsi que les réseaux de sociabilité parallèles aux prescriptions légales influent lourdement de façon déviantes sur le comportement des acteurs politiques. Ainsi, se trouve quotidiennement entretenu le terreau fertile de la corruption, des machinations et autres manipulations juridico-constitutionnelles, et de la perversion du système démocratique.

"C'est pourquoi, l'État démocratique doit pouvoir se donner les moyens tant humains, matériels que légaux pour mener une permanente lutte et sans merci contre ces fléaux, et empêcher le développement des circuits occultes et informels qui mettent en péril la démocratie institutionnelle dans nos pays.

"Pour consolider nos démocraties, nos États doivent promouvoir également la transparence et le respect des

UN CADEAU QUI DURE.
UN CADEAU QUI INSTRUIT.

A UNE CONNAISSANCE,
OFFREZ
UN ABONNEMENT A
"LA CROIX DU BENIN" :

Un cadeau

- qui dure,
- qui favorise l'éducation permanente de la foi,
- qui nourrit les solidarités en Eglise,
- qui n'a pas son pareil chez nous,
- qui...
- qui...
- qui...

règles de la bonne gouvernance, combattre rigoureusement le favoritisme, le clientélisme et la corruption, à tous les niveaux.

"L'avenir et l'épanouissement de la démocratie africaine requiert une administration dynamique, efficace et efficiente, fondée sur la prééminence absolue de la justice, seule garante de la légalité constitutionnelle, des lois et règlements en vigueur.

"Dans l'optique de la pérennisation de nos expériences démocratiques, l'action de la classe politique africaine doit avoir constamment pour objectif l'enracinement d'une culture démocratique authentique, et la promotion des valeurs républicaines fondamentales indispensables au fonctionnement harmonieux des régimes constitutionnels pluralistes.

"En effet, le contrat politique national établi à l'issue des Conférences

de révéler les insuffisances de la démocratisation du continent. À cet effet, le professeur de sociologie, Francis Akindés dira: «... l'historicité du politique en Afrique en dit long sur la logique de mandature qui gouverne la compétition politique et, à terme, la confiscation de l'appareil d'État. Dans la mouvance des crises politiques et des mouvements de démocratisation des années 90, on espérait le dépérissement de cette logique. Le constat aujourd'hui est que les règles du jeu démocratique sont détournées, perverties et réintégrées à la grammaire locale de la "politique du ventre" qui se civilise et en se recomposant. Mais comment? «En dix ans, la démocratie s'est vite confondue avec la routine des élections multipartistes "transparentes" ou "trouées" et contestées sans suite par les oppositions. Dans le meilleur des cas comme celui du Bénin ou du Mali, les "nouvelles démocraties" se présentent comme des cycles d'exer-

une introduction de l'alternance dans la tradition de l'enrichissement par le pouvoir. Tout se passe comme si les courtisans, sans corriger la grammaire locale du politique, avaient trouvé dans les injonctions à la démocratisation, la légitimité rationnelle au besoin de "civiliser" les règles du jeu du partage des maigres ressources nationales, quelles soient naturelles ou économiques; l'objectif étant ici de réduire le cours social et politique de la violence, naissant des frustrations générées par l'exclusion politique. La corruption des nouvelles démocraties tient donc dans ces possibilités de rotation cyclique offertes par le multipartisme et les formes de négociations intégratives qu'il permet par rapport à l'accès et au contrôle des ressources publiques.

"Cette insolence dans la perpétuation des pratiques de prédatation de la classe politique engendre une crise de confiance entre gouvernants et g o v e r n e s .

L'impopularité des pouvoirs, même dématérialisés, devient le signe de la faute de démocratie des populations qui, déçus par la démocratie, commencent à intérieuriser, voire valoriser l'image de justice que les militaires auteurs de coup d'État donnent d'eux-mêmes. La réception populaire des coups d'État militaires est à cet effet sociologiquement significative.

de l'homme et des peuples, et du Traité créant la Cour pénale internationale. Une démocratie sans opposition n'en est pas une à faire remarquer la Conférence; c'est pourquoi, il s'impose de lui assurer un statut légal, lui permettant de jouer pleinement son rôle. La Conférence a recommandé par ailleurs aux États de valoriser l'artisanat et de veiller à la mise en place et à la consolidation des infrastructures de base et qu'une action diligente soit engagée en vue de l'annulation de la dette au profit des coopératives de production. De même, la Conférence a recommandé que les jeunes, depuis leur enfance, puissent bénéficier d'une éducation citoyenne susceptible de les amener à jouer pleinement leur rôle dans le processus de démocratisation. La Conférence a appelé les organisations internationales à accorder une attention particulière à la décentralisation du pouvoir. Et pour finir la Conférence a recommandé la promotion de la culture démocratique.

En somme, cinq jours de travaux en commission et plénière auront permis de se convaincre que dix ans après les conférences nationales, les pays qui ont fait l'expérience ne sont pas au bout de leur peine. Le danger est permanent. D'ailleurs, l'organisation des conférences nationales ne saurait être la seule voie de l'ouverture démocratique comme certains participants le soutenaient. Dans tous les cas, que l'on veuille ou pas, les démocraties africaines avancent certainement à petits pas. Qu'importe la voie par laquelle on y est arrivé. Seulement la situation est malheureusement grave par la mondialisation pour laquelle les pays africains se sont mal préparés. À y regarder de près, les recommandations formulées dix ans après la tenue des conférences concernant la consolidation de la démocratie en Afrique, le rétablissement de la paix au Congo démocratique et la libération de l'opposant Alpha Condé en Guinée ne sont pas à leur première édition. À plusieurs reprises, elles ont été évoquées. Mais jamais rien n'a bougé. Comme le dirait l'autre au cours de la conférence, il serait utile aujourd'hui d'explorer l'opportunité d'intégrer la culture africaine à la démocratisation du continent pour baliser la voie à un véritable renouveau démocratique. Les Africains doivent se convaincre que personne d'autre que les Africains ne viendra construire leur continent à leur place. Fort de cela, nous sommes condamnés à opérer une reconversion des mentalités allant dans le sens de la culture de l'amour et de la paix entre Africains pour sauver l'Afrique de toutes les difficultés qui l'assailent en dépit de l'aspiration des peuples à la démocratie observée un peu partout sur le continent.

P. L. Amoussou



Vue partielle des participants

nationales ne suffit pas pour instaurer la démocratie, la consolider et la développer dans nos sociétés en pleines mutations. Sans les vertus morales et intellectuelles, ce contrat ne peut être que compris par des anomalies, des déviances et des violences. C'est cela que doivent comprendre tous ceux qui ont décidé d'œuvrer pour bâtir en Afrique une démocratie participative du peuple dans la liberté, l'égalité, la justice, la limitation et la régulation du pouvoir par les institutions de contre-pouvoir.

Seule la promotion de la culture républicaine permettra à nos États de conjurer au cours des prochaines décennies toute velléité déstabilisatrice des régimes démocratiques en Afrique.

Plus de deux cents éminentes personnalités venues d'Afrique et d'autres continents qui ont pris part à cette grande rencontre n'ont pas manqué

cice de pouvoir alternatif dans lesquels la corruption, la criminalité des hommes d'État et la gâterie prennent des proportions effarantes. À la différence du temps des partis uniques, un seul groupuscule ne peut plus prétendre conserver indéfiniment au nom de l'unité nationale, la structure de l'État rhizome à son seul profit. Des stratégies d'alliance redistributives existent. Outre les gouvernements dits d'union nationale, il y a la "logique de retribution" et de marchandise des petits partis politiques satellites qui permettent aux plus grands de gagner les élections. Mayrange (1999 p. 42) offre une parfaite illustration de ces mécanismes de prédatation au Bénin, suite aux élections des années 95-96. Le champ du possible s'élargit sous l'effet de la compétition politique avec de multiples modalités de partage de la rente politique. La démocratisation légalise constitutionnellement et légitime politiquement ce qui est perçu au sein de la classe politique comme étant

«Au Niger, suite au coup d'État du 9 avril 1999, la mort de Baré Maïnassara, président très impopulaire avant son assassinat, a suscité peu de compassion au plan national. Malgré la condamnation générale du coup de force à l'étranger et la suspension temporaire de la coopération par de nombreux pays, les militaires à la tête desquels se trouvait le chef de la garde présidentielle, Daouda Mallam Wanké étaient très populaires. Tout comme l'est le général Robert Guéï aujourd'hui l'homme fort de la Côte d'Ivoire. Le banissement du président déchu Henri Konan Bédié tout comme l'assassinat de Maïnassara ont été collectivement vécus comme une libération...».

Aux termes des assises le mercredi 23 février 2 000, la Conférence a mis un accent particulier sur l'engagement des États africains à l'égard du protocole créant la Cour Africaine des droits

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

MESSAGE DU SOUVERAIN PONTIFE JEAN-PAUL II POUR LE CARÈME DE L'ANNÉE SAINTE 2000
"ET MOI, JE SUIS AVEC VOUS TOUS LES JOURS
JUSQU'À LA FIN DU MONDE" (Mt 28, 20)

(Suite de la première page)

fait aux croyants» (Prière eucharistique IV). La rédemption accomplie sur la croix renouvelle ainsi l'univers et réalise la réconciliation entre Dieu et l'homme, et des hommes entre eux.

4. Le Jubilé est le temps de grâce où nous sommes invités à nous ouvrir de manière particulière à la miséricorde du Père qui, dans le Fils, s'est penché sur l'homme, et à la réconciliation, don immense du Christ. Cette année doit donc devenir pour les chrétiens, et pour les hommes de bonne volonté, un moment favorable pour faire l'expérience de la force régénérante de l'amour de Dieu, qui pardonne et qui réconcilie. Dieu offre sa miséricorde à quiconque veut l'accueillir, même s'il en est éloigné et s'il doute. À l'homme d'aujourd'hui, las de tant de médiocrité et de fausses illusions, est ainsi offerte la possibilité de s'engager sur la voie d'une vie en plénitude. Dans ce contexte, le carême de l'Année Sainte 2000 constitue par excellence «le moment favorable, le jour du salut» (2 Co 6, 2), l'occasion particulièrement propice pour «se laisser réconcilier avec Dieu» (2 Co 5, 20).

Pendant l'Année Sainte, l'Église offre différentes occasions de réconciliation personnelle et communautaire. Chaque diocèse a désigné des lieux spéciaux où les croyants peuvent se rendre pour faire l'expérience d'une présence particulière de Dieu, en reconnaissant à sa lumière son propre péché, et pour s'engager, grâce au sacrement de la Réconciliation, sur un nouveau chemin de vie. Le pèlerinage en Terre Sainte et à Rome, lieux privilégiés de rencontre avec Dieu, prend un relief particulier, en raison du rôle singulier que ces lieux ont eu dans l'histoire du salut. Comment ne pas se mettre en route, au moins spirituellement, vers la Terre qui, il y a deux mille ans, a vu le passage du Seigneur? Là, «le Verbe s'est fait chair» (1 Jn 1, 14) et «il a grandi en sagesse, en taille et en grâce» (Lc 2, 52); là, «il parcourra toutes les villes et les villages, [...] proclamant la Bonne Nouvelle du Royaume et guérissant toute maladie et toute infirmité» (Mt 9, 35); là, il a porté à son accomplissement la mission confiée par le Père (cf. In 19, 30) et il a répandu l'Esprit Saint sur l'Église naissante (cf. Jn 20, 22).

Moi aussi, je me promets, précisément en ce temps de carême de l'an 2000, d'accomplir le pèlerinage sur la terre du Seigneur, aux sources de notre foi, pour célébrer le Jubilé bimillénaire de l'Incarnation. J'invite tout chrétien à m'accompagner par la prière tandis que, dans des diverses étapes du pèlerinage, j'invoquerai le pardon et la réconciliation pour les fils de l'Église et pour l'humanité tout entière.

5. L'itinéraire de la conversion conduit à se réconcilier avec Dieu et à vivre en plénitude la vie nouvelle dans le Christ: vie de foi, d'espérance et de charité. Ces trois vertus, appelées «théologales» parce qu'elles se réfèrent directement à Dieu



Le Pape Jean-Paul II

dans son mystère, ont été l'objet d'un approfondissement spécial dans les trois années de préparation au grand Jubilé. La célébration de l'Année Sainte demande maintenant à tout chrétien de vivre et de manifester ces vertus plus pleinement et plus consciemment.

La grâce du Jubilé pousse, avant tout, à renouveler la foi personnelle. Elle consiste à adhérer à l'annonce du mystère pascal, à travers lequel le croyant reconnaît que, dans le Christ mort et ressuscité, le salut lui est donné; il lui fait quotidiennement don de sa propre vie; il accueille ce que le Seigneur dispose pour lui, dans la certitude que Dieu l'aime. La foi est le «oui» de l'homme à Dieu, son «Amen».

Abraham est une figure exemplaire du croyant pour les Juifs, les chrétiens et les musulmans: confiant dans la promesse, il écoute la voix de Dieu qui l'appelle sur des chemins inconnus. La foi aide à découvrir les signes de la présence amoureuse de Dieu dans la création, chez les personnes, dans les événements de l'histoire et surtout dans l'œuvre et le message du Christ, poussant l'homme à regarder au-delà de lui-même, au-delà des apparences vers la transcendance où s'entrouve le mystère de l'amour de Dieu pour toute créature.

visible l'amour de Dieu pour les hommes, révélé dans le Christ, et il manifeste sa présence dans le monde «jusqu'à la fin des temps». Pour le chrétien, la charité n'est pas seulement un geste ou un idéal; elle est, pour ainsi dire, le prolongement de la présence du Christ qui se donne lui-même.

À l'occasion du carême, tous — riches ou pauvres — sont invités à rendre présent l'amour du Christ par des actions généreuses de charité. En cette année jubilaire, notre charité est appelée, de façon particulière, à manifester l'amour du Christ à nos frères qui manquent du nécessaire pour vivre, à ceux qui sont victimes de la faim, de la violence et de l'injustice. Tel est le moyen de mettre en pratique les exigences de libération et de fraternité déjà présentes dans l'Écriture Sainte que la célébration de l'Année Sainte propose à nouveau. En effet, l'antique jubilé juif exigeait de libérer les esclaves, de remettre les dettes et de secourir les pauvres. Aujourd'hui, de nouveaux esclavages et des pauvretés plus dramatiques frappent des multitudes de personnes, particulièrement dans le pays du Tiers-monde. C'est un cri de douleur et de désespoir qui doit trouver attention et disponibilité chez ceux qui entreprennent le chemin jubilaire. Comment pouvons-nous demander la grâce du Jubilé si nous sommes insensibles aux nécessités des pauvres, si nous ne nous engageons pas à garantir à tous les moyens nécessaires pour vivre dignement ?

Puisse ce millénaire qui va commencer être une époque dans laquelle finalement l'appel de tant d'hommes, nos frères, qui ne possèdent pas le minimum pour vivre, soit entendu et accueilli fraternellement ! Je souhaite que les chrétiens, à tous les niveaux, se fassent les promoteurs d'initiatives concrètes pour assurer une distribution égale des biens et la promotion humaine intégrale pour chaque individu.

6. «Je suis avec vous jusqu'à la fin des temps». Ces paroles de Jésus nous assurent que, lorsque nous annonçons et vivons l'Évangile de la charité, nous ne sommes pas seuls. Dans ce carême de l'an 2000, également, il nous invite à revenir vers le Père qui nous attend les bras ouverts, pour que nous soyons des signes vivants et efficaces de son amour miséricordieux.

À Marie, Mère de toute souffrance et Mère de la divine Miséricorde, nous confions nos intentions et nos projets. Qu'elle soit l'étoile lumineuse de notre marche dans le nouveau millénaire !

C'est avec ces souhaits que j'invoque sur tous la Bénédiction de Dieu, Un et Trine, principe et fin de toutes choses, vers lequel «jusqu'à la fin des temps» s'élève l'hymne de bénédiction et de louange: «par lui, avec lui et en lui, à Toi, Dieu le Père tout-puissant, dans l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire, pour les siècles des siècles. Amen».

De Castel Gandolfo, le 21 septembre 1999.

Jeanne Paul II

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

IL Y A CINQUANTE ANS DE CELA !...

Il y a cinquante ans que l'abbé Joseph Zadji était ordonné prêtre de Jésus-Christ ensemble avec l'abbé Michel Sodjèdo. C'était le 15 janvier 1950, à Ouidah, par Monseigneur Louis Parisot de vénérée mémoire.

Le lendemain matin, à sept heures, c'était la solennité émouvante des premières messes aux Grand et Petit Séminaires sis à Ouidah.

Une semaine après, soit le 22 janvier, une saine fierté avait dilaté le cœur des fils d'Agonlin : l'abbé Joseph Zadji célébrait à Cové en grande liesse, la première messe solennelle. Entre autres, le diacre Julien Ayatomé et le sous-diacre Bernardin Gantin, tous deux fils de la terre d'Agonlin, étaient à ses côtés. C'était émouvant, cette belle fête de sacerdoce que la magnanimité de Dieu a voulu et programmée. Et comment, cinquante ans après avoir reçu cette grâce et continuant encore le voyage terrestre, ne pas se souvenir et rendre grâce !

MERCI, SEIGNEUR

La reconnaissance traduite par merci, ce petit mot si mignon, d'une consonnance si agréable, ne convient pas seulement aux hommes ; il plaît aussi à Dieu. Nous devons donc rendre grâce, et remercier le Seigneur doit être un geste permanent de l'homme envers Dieu.

Et c'est cela bien compris qui a réuni autour de l'abbé Joseph Zadji pour la messe jubilaire de ses cinquante ans de sacerdoce le samedi matin 15 janvier 2000, l'évêque d'Abomey Monseigneur Lucien Monsi-Agboka, des prêtres, des religieuses et des fidèles laïcs. C'était aux pieds de la Vierge Marie notre Mère du ciel et de la terre, à la grotte mariale de la procure de Bohicon. Les chants, la liturgie de la Parole, le cadre choisi, les aigues fraternelles, la remise des cadeaux soutenu par des chants composés pour la circonstance, et que sais-je, concourraient tous à rendre filialement grâce à Dieu.

Pour l'heureux jubilaire qui est né le 19 mars 1920, c'était un film impressionnant qui se déroulait devant lui, film dont même Monseigneur Lucien Monsi-Agboka qui présidait la grande prière par excellence qu'est la messe de la circonstance, ne voulait pas se hasarder à mesurer ni l'ampleur ni la profondeur des images.

En cinquante ans, dira cependant Monseigneur Monsi-Agboka dans son sermon de circonstance : « que de choses, que de visages, que d'événements joyeux ou tristes ruisselets de lumière ou d'ombre ! Les détails de la vie sacerdotale du père Zadji, il ne m'est pas permis de les énumérer. J'en serais d'ailleurs incapable. L'existence d'un prêtre, on ne



Abbé Joseph Zadji,
Cotonou 23 août 1950

la voit que de l'extérieur ; on ne peut pas en déchiffrer adéquatement les ombres et les lumières ». Comme le père Zadji, est un artiste, poursuivra le prêtre, il me permettra d'utiliser cette comparaison : « quand vous êtes devant un tableau d'artiste, avec les yeux de profane, vous voyez les traits des pleins et des déliés. Et vous risquez un jugement global. L'artiste seul est capable de faire une lecture exhaustive et il y met toute la ferveur de son âme, pour dire des sentiments profonds que ce tableau éveille en lui, les effets qu'il produit en son âme. Cependant le père Zadji nous autorise à nous associer à lui pour remercier Dieu des dons et des grâces que les cinquante ans de sacerdoce ont apportés à son existence. L'sacerdoce à lui seul est un don inestimable. Il n'est dû à personne. Dieu ne l'accorde pas à nos mérites... » S'adressant à l'heureux jubilaire, Monseigneur a poursuivi : « Père Zadji, non seulement Dieu vous a choisi comme son prêtre, il vous a permis d'exercer le sacerdoce durant de nombreuses années ; il vous a soutenu ; il vous a accordé la grâce de la fidélité ; il vous a ouvert la porte de nombreuses âmes à Notre-Dame de Cotonou, à Tori, à Savalou, à Sokponta, à Paouignan. C'est là un mystère que seul Dieu peut percer. Les serviteurs inutiles que nous sommes, Dieu a voulu avoir besoin de nous. Il se sert de vous pour confectionner sacramentellement le corps sacrificiel de son Fils, ramener au berceau, le pécheur répant, produire les sacrements qui sont source de Vie, annoncer la Bonne Nouvelle du salut qui fait descendre son Fils du ciel. Nombreuses sont les âmes qui ont retrouvé la vie éternelle, alors qu'elles étaient enlisées dans la mort. Comme grâce de surcroît, vous avez préparé en cette maison même des associés à cette mission que sont les catéchistes. Il y a donc mille raisons de remercier Dieu de cet honneur et de cette grâce insigne. Que Dieu accorde longue vie à son serviteur en attendant de le recevoir dans son paradis pour les noces éternelles », a conclu le prélat.

Avant la bénédiction finale, l'heureux jubilaire a pris la parole pour notamment dire :

« on dit communément : 'les grands sentiments sont muets'.

Je devais donc me taire, en ce jour du cinquanteenaire de ma prêtre, où l'émotion m'étreint...

Pourtant, il m'est impossible de garder un silence absolu. Compostion et gratitude, comme sous pression, bouillonnent dans mon cœur et m'obligent à les exprimer — ne serait-ce qu'en quelques mots.

Parvenu à la cime de mon existence sacerdotale, je me retourne aujourd'hui pour jeter un coup d'œil sur le long chemin parcouru. Et je demeure presqu'effrayé. Et pour cause !

Il y a cinquante ans, la condescendance divine m'a élevé à la dignité du sacerdoce ministériel. Quel insigne honneur ! Et depuis lors, jusqu'à ce jour, j'ai reçu grâce sur grâce... Mais, qu'en ai-je fait pour ma sanctification, pour le salut des âmes ?... Que de gaspillages spirituels ! Que de scories dans ce demi-siècle d'apostolat ! « Il m'a été beaucoup donné, il me sera beaucoup redemandé ».

Daigne le Seigneur me pardonner mes faiblesses et mes déficiences.

Un autre sentiment qui m'anime, m'opresse et qui prédomine en ce jour, c'est la reconnaissance.

1 — Oui, gratitude envers le Seigneur qui a jalonné mon existence de tant de biens, dans l'ordre temporel et surtout dans l'ordre spirituel, en particulier pour la dignité du sacerdoce et les grâces d'état afférentes.

2 — Gratitude envers mes parents, qui m'ont généreusement laissé me consacrer au service de Dieu, pour le salut des âmes.

3 — Gratitude envers le père Gabriel Kitti d'heureuse mémoire, dont la clairvoyance a discerné ma vocation et orienté mes pas vers le séminaire Sainte-Jeanne d'Arc de Ouidah, il y a soixante-six ans de cela.



Abbé Joseph Zadji,
Bohicon 15 janvier 2000

4 — Gratitude envers mes professeurs, envers tous mes formateurs qui m'ont façonné avec dévouement, avec plus ou moins de compétence et qui ont réussi à faire de moi l'instrument, la... « machoire d'âne », dont le Tout-Puissant a su tirer quelque parti, pour opérer ses merveilles, durant des décennies.

5 — Gratitude spéciale envers Monseigneur Louis Parisot — de vénérée mémoire — qui fut mon premier professeur de latin et qui dans la suite a fixé tous mes jalons cléricaux, dont le dernier fut la prêtre reçue avec l'abbé Michel Sodjèdo, déjà rappelé à Dieu depuis bienôt vingt-trois ans.

6 — Gratitude envers Monseigneur Lucien Monsi-Agboka qui a placé sa confiance en ma pauvre personne pour collaborer, tant bien que mal, à l'expansion du règne de Dieu dans son diocèse, soit à la direction de la catéchèse, soit au ministère paroissial, durant près d'un quart de siècle. Je lui dois un spécial merci, pour avoir bien voulu prononcer le sermon de circonstance, tâche difficile et délicate, au sujet de ma pauvre personne.

7 — Gratitude envers vous tous mes confrères du diocèse et d'ailleurs, qui avez quitté vos différents postes de travail, en ce samedi, pour venir m'entourer de votre affection fraternelle et magnifier le Seigneur avec moi.

8 — Merci particulier à mes confrères — anciens élèves de 4^e et de 6^e du Petit Séminaire Sainte-Jeanne d'Arc — qui se sont démenés pour obtenir la célébration de ce jubilé d'or, qui allait leur échapper et glisser sous silence.

9 — Gratitude envers tous les organisateurs de cette cérémonie et de ces festivités modestes, mais combien coûteuses, difficultueuses...

10 — Je m'en voudrais de faire ma gratitude envers mes anciens paroissiens de Savalou, de Sokponta, de Pauignan venus en délégations témoigner leur attachement reconnaissant, concrétisé par leurs généreuses offrandes.

Daigne le Seigneur les bénir largement et se faire leur récompense.

11 — Gratitude enfin envers vous tous venus de près ou de loin, isolément ou en délégations, pour remercier avec moi le Seigneur et me manifester votre amitié, votre fraternité, votre dévouement et votre générosité.

12 — Frères et Sœurs consacrés au Seigneur, depuis des laps de temps variables, daigne le divin Maître prolonger votre apostolat au-delà du mien et le féconder plus que le mien, toujours davantage, chaque jour mieux que la veille et bien moins que le lendemain.

Merci !
Nos prières accompagnent l'abbé Joseph Zadji.

Barthélémy A. C.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LA PETITE FLEUR DES CHAMPS

PRIÈRE À CELLE QUI, IL Y A 54 ANS, M'A DONNÉ À DIEU

Bon nombre de nos confrères dans le sacerdoce et de nos consœurs en religion, ont — tôt ou tard — généreusement renoncé à une personne très chère, sacrifiant ainsi un amour humain, pour être fidèle à leur vocation sacerdotale ou religieuse. Pour aimer et servir Dieu avec un cœur sans partage.

À l'heure où l'on dénigre si facilement le célibat des prêtres, il est bon de plaider cette cause et d'en connaître tout le prix et tout le sens.

Que mes confrères et mes consœurs me permettent de leur offrir, en guise de vœux pour eux 2 000, pour les féliciter (ce qui veut dire pour qu'ils soient heureux) et pour les encourager à aimer Dieu jusqu'au bout (IN FINEM DILEXIT) cette prière qui assurément Dieu m'a inspirée.

Toi qui jamais n'osas me disputer à Dieu,
— Un prêtre de moins, c'est beaucoup pour l'Église !
Telles étaient ta vision et ton obéissance —
Toi qui m'encourageais à ne point refuser
l'honneur de Lui offrir nos coeurs en sacrifice,

Ce soir je reviendrais te raconter ma peine,
Prier en ce lieu saint que la lune surplombe.
Je reviendrais poser sur le bord de ta tombe
Un tout petit bouquet de pauvres fleurs des champs.
Je viendrais t'apporter ces mignonnes fleurettes
Qui te faisaient sourire... Qui te faisaient pleurer.

Mes lèvres n'ont jamais oublié de tes larmes
Le goût un peu salé, le goût de l'eau qui baigne
Le sable et le granit de ton si beau pays.

J'aurais pu t'apporter des roses opulentes,
J'aurais pu t'acheter une gerbe d'œilllets,
J'aurais pu recourir de lourds chrysanthèmes
Ou bien mettre à l'abri sous un frangipanier,
La terre où est enfoui le trésor de mon cœur.

Ce matin, laisse-moi repartir quelques heures,
Laisse-moi retourner dans ce petit sentier
Où, pour toi, j'aimais tant recueillir d'humbles fleurs.

Je sais, elle n'aime pas être prise
La petite fleur des champs.
Elle est si bien au frais dans l'herbe tendre,
Elle est si jolie blottie dans le feuillage,
Au bord du chemin creux qui conduit à la plage.

Mais je vais m'incliner devant elle.
Oui, doucement, je vais la supplier :
"Permettez-moi... Si vous plait..."
C'est pour elle !
D'un lourd et beau secret vous êtes détentrice.
Voulez-vous de l'amour être la messagère ?
Voulez-vous d'un MERCI être l'ambassadrice ?
J'ai cherché... J'ai cherché, j'ai cherché...
Oui, J'ai longtemps cherché, pour toi,
Les plus belles fleurs des champs.

Regarde ! Les voici...
Arrosées de mes pleurs.
Demain, j'en suis sûr, bien avant qu'elles ne fanent,
Elles s'enveleront.

Oh ! Regarde ! Elles planent...
Comme les mouettes de ta Bretagne...
Portées par un grand vent,
Par le vent du grand large,
Par le vent de l'amour.

Oh ! Regarde ! Elles volent si légères, si légères !...
Jusqu'au plus haut des cieux !

Dans la lumière de Dieu, doucement, elles flotent...
Sous le tendre regard de la Vierge Marie.
Dans la lumière de Dieu, maintenant elles flamboient !
Avant de retomber, petites langues de feu.
L'une dans tes cheveux où brille un diadème,
L'autre dans les replis de la robe nuptiale
Dont Jésus t'a parée
Pour te remercier

Paul-Henri DUPUIS
Missionnaire SMA en Afrique,
Par la grâce de Dieu
et par la grâce d'une petite bretonne.

Tori-Acadjamé NOËL 1999

MERVEILLE DE DIEU : UN FIL DE KABOUA DEVIENT PRÊTRE

« De Nazareth, peut-il sortir quelque chose de bon ? »⁽¹⁾

Cette question, quiconque connaît Kaboua où en a entendu parler peut se la poser, à tort ou à raison, à son sujet : « De Kaboua, peut-il sortir quelque chose de bon ? ». Ce village en effet n'est souvent présenté que sous les angles dont la coupe remonte au versant obscur de son histoire : « pays des malfaiteurs, des sorciers... ». On en est venu à s'écrier à son propos, comme le fit jadis Jésus de Jérusalem⁽²⁾ : « Kaboua, qui tues les prophètes... ». À Nathanaël qui lui demande si de Nazareth quelque chose de bon peut sortir, Philippe répond : « Viens et vois ! ». Parlant de Kaboua, nous avons vu, oui, vu de nos propres yeux. C'est pourquoi nous voudrions en témoigner dans les lignes qui suivent.

C'est donc le samedi 04 décembre 1999 à Kaboua, un village retiré au cœur des Collines, dans la sous-préfecture de Savé. Les premiers rayons du jour dorotent les sommets des Collines. Les vents agitent l'air d'heureux frémissements.

La joie dilatait les yeux et la voûte de la cloche appelaient à la fête. Que se passe-t-il ? Qu'est-ce qui fait devancer l'aurore de si loin ? C'est l'ordination sacerdotale du premier prêtre de Kaboua, l'abbé Simplice Ishola Akpaki. Kaboua vit, ce jour-là : « ces montagnes bondir comme des bœufs et ses Collines comme des agneaux ». Déjà à 9 heures une roule charnée, tondue à neuf, se formait sur la cour de la mission catholique où étaient déposées des centaines de sièges : très vite occupés : officiels, parents et amis du futur prêtre, grands et petits séminaristes, religieux et religieuses... À l'autel, où dansaient les joyeuses flammes des cierges. Monseigneur Antoine Ganyé présidait la célébration, assisté et entouré par une trentaine de prêtres. À l'appel de son nom par le Vicaire Général de Dassa-Zoumè, le père André Afouama, l'abbé Simplice répondit par un « me voici » solennel. Puis, d'une voix enrouée d'émotion, il chanta son désir de devenir un alter Christus : « O wù mi k'emi o dà à Jésus⁽⁴⁾ ». Il monta ensuite à l'autel du Seigneur, conduit par ses parents, qui l'attendaient son évêque. Celui-ci raffia et déclara à tout le peuple de Dieu le choix de l'abbé Simplice comme prêtre : « Avec l'aide du Seigneur Jésus-Christ, notre Dieu et notre Sauveur, nous te choisissons comme prêtre ». Et le peuple de Kaboua, ne sachant comment remercier le Seigneur pour le choix qu'il a fait de son fils, chargea le ciel de vœux par des cris de joie, des cris d'acclamation... par des cris de joie, des cris d'acclamation...

Le prélat, dans son homélie, a insisté sur le grand événement que vivait l'Église universelle en ces heures qui sont les dernières : le Jubilé de l'an 2000 qui est pour lui un temps de célébration de la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ et même du sacerdoce. Monseigneur Ganyé remercia alors le Prêtre par excellence pour le sacerdoce qu'il allait



Abbé Simplice Ishola Akpaki

QUI EST L'ABBÉ SIMPICE AKPAKI ?

Aîné d'une famille de sept enfants, Simplice est né le 18 décembre 1969. Chrétien, de parents chrétiens, dès le berceau, il fut donc nourri au lait catholique. Son père Richard Akpaki était catéchiste sur la paroisse de Kaboua et sa mère Rose Olayé-Yai, une femme de caractère, très engagée mais prématurément arrachée à l'affection de ses fils. Dieu ait son âme. Alors que Simplice n'avait que douze ans et demi, la vocation conduisit ses pas au petit séminaire d'Adjatokpa le 4 février 1982. Tout doucement, l'abbé Simplice vit dix-sept ans s'écouler dans les différentes maisons de formation⁽⁵⁾. Le voici désormais prêt à saisir la fauille pour la moisson. Daigne le Maître de la moisson l'assister tous les jours, tout le jour... Amen !

Merveille d'amour ! Merveille de Dieu !
Un fils de Kaboua devient prêtre.

Atchadé Boni Eriola Richard
(Séminariste à Saint-Gall)

NOTES

(1) Jn 1, 46a.

(2) Lc 13, 34.

(3) Jn 1, 46b

(4) Du Yoruba : « Il me plaît d'être comme Jésus ».

(5) Les dix-sept ans s'ègrentent comme suit :

* 3 ans à Adjatokpa : de la 8e en 6e ;

* 3 ans à Djéme : de la 5e en 3e ;

* 3 ans à Parcoulou : de la 2de en terminale

* 1 an à Missiré et à la préparation

* 2 ans de philosophie à Ouidah

* 1 an de stage canonique

* 4 ans de théologie à Ouidah.

JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

AFRIQUE CENTRALE :
ESPOIRS DÉÇUS ET TRACTATIONS SECRÈTES

Les efforts de la communauté internationale pour sauver les accords de Lusaka destinés à ramener la paix en République démocratique du Congo se sont soldés fin janvier par un résultat décevant face aux espoirs des Américains et des Africains engagés depuis deux mois dans des tractations secrètes.

Les États-Unis et l'Angola ont été au centre de ces discussions. Mais l'engagement du Conseil de sécurité de l'ONU d'envoyer les 500 observateurs prévus par les accords de Lusaka depuis juillet 1999, soutenus par 5 000 militaires, ne s'est pas tout de suite traduit par des actes. Il ne répond pas non plus aux souhaits émis par les uns et les autres, malgré un début de quatre jours à New York et la présence de sept chefs d'État africains dont le Congolais Laurent-Désiré Kabila et l'Angolais José Eduardo Dos Santos. En fait, soulignent des sources occidentales et africaines après la réunion de New York, le scénario mis au point par le représentant américain à l'ONU Richard Holbrooke qui présidait en janvier 2000 le Conseil de sécurité n'a pas "marché", chacun attendant un geste concrèt de l'autre.

Richard Holbrooke, lui-même présent en Afrique centrale et australie en décembre 1999, y a déposé à la mi-janvier 2000 le représentant du président Bill Clinton pour la RDC Howard Wolpe qui a assisté en coulisse à une réunion de la SADC (communauté de développement d'Afrique australie) à Maputo au Mozambique. Les principaux protagonistes, l'Ougandais Yoweri Museveni et le Rwandais Paul Kagamé, l'homme fort de Kigali, qui soutiennent la rébellion, tout comme l'Angolais Dos Santos, qui avec le Zimbabwe et la Namibie, est intervenu aux côtés de Kabila, ont chacun exprimé la volonté d'en finir avec le conflit en RDC. "Le Rwandais a été le plus dur, soulignant qu'il fallait d'abord se débarrasser des extrémistes Hutus présents en RDC. Mais chacun a exprimé une certaine exaspération face aux caprices de ses protégés respectifs", a indiqué après la réunion de Maputo un des participants, de passage à Luanda. En fait, souligne cette même source, les pays de la SADC ont reconnu les difficultés que rencontre l'administration Clinton face aux réticences du congrès à accepter le financement et l'envoi d'une force de maintien de la paix de l'ONU.

L'AVION DE KABILA

Mais ces pays se sont donc déclarés prêts à envoyer des troupes dans une partie des pays à condition que cette force reçoive une aide financière et logistique et que l'ONU se charge des zones en guerre, avec un "mandat d'imposition de la paix" et par seulement de maintien de la paix. "Ils voulaient que le Conseil de sécurité mandate des casques bleus au tire du chapitre 8 de l'ONU et pas seulement du chapitre 7, comme cela avait été le cas en Somalie", précise cette source. Il a fallu, jusqu'au dernier moment, tout faire pour persuader Kabila de participer à la réunion de l'ONU. Celui-ci a finalement accepté que les représentants des mouvements rebelles soient présents dans les couloirs, à condition qu'ils ne prennent pas part aux débats officiels. Mais il a affirmé au dernier moment qu'il n'avait pas d'avion pour aller à New York, après avoir refusé de s'y rendre avec le président zimbabwéen Robert Mugabe par vol régulier.



Laurent-Désiré Kabila
à son arrivée à l'aéroport
de Kinshasa la nuit
du 20 mai.

n'ont rien fait pour évoquer une force d'intervention, voulant que les chefs d'État africains fassent une déclaration commune et publique sur leurs intentions et leurs pré-

cupations. Ce qui n'a finalement pas été fait. "Tout le monde a été déçu par la frilosité américaine devant le Conseil de sécurité après les promesses de leurs émissaires et Holbrooke parle de deux à trois mille hommes, en déçue même du chiffre avancé par le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan", a souligné un des participants africains, de retour de New York.

MALADRESSES AMÉRICAINES

Les Français, qui étaient prêts à engager leur voix pour une force plus importante, restent à présent prudent, estimant qu'un premier pas a été fait et qu'il doit être suivi d'effet rapidement. Ils estiment toutefois que les Américaines ne font pas suffisamment pression sur leurs alliés ougandais et rwandais. Ainsi la première version de la déclaration finale de Richard Holbrooke avait été notamment rejetée par la France et la Namibie, car faisant la part trop belle à Kampala et à Kigali qui, aux yeux des Français, aident une rébellion, alors que Luanda, Harare et Windhuk sont intervenus à la demande d'un gouvernement. "Il a joué le jeu et modifie en conséquence le texte", reconnaissent des diplomates qui mettent l'accent sur le fait que les États-Unis ne pouvaient se permettre un échec patent. D'autant plus que Washington a voulu jouer les cavaliers seuls, ce qui n'a pas manqué d'indisposer les Sud-Africains, promoteurs de l'accord de Lusaka. Le président Thabo Mbeki s'est rendu au forum économique de Davos mais n'a envoyé à New York que son ministre des affaires étrangères. Ces résultats décevants de la réunion du Conseil de sécurité et cette improvisation diplomatique laissent prévoir encore beaucoup de difficultés dans la mise en œuvre des accords de Lusaka, signés depuis septembre 1999.

Mrie Joannidis

MEMORIAM

À la question : "Maître, où demeures-tu ?" Posée jadis à Jésus et reprise le samedi 19 février 2000 par l'abbé Michel-Ange Codjo ; Jésus répond : "Venez et voyez" (Jn 1, 35-42).

L'abbé Michel-Ange Codjo du diocèse de Lokossa est entré dans l'Eucharistie éternelle le samedi 19 février des suites d'une hypertension artérielle.

Né le 29 septembre 1957, il a été ordonné prêtre de Jésus-Christ le 3 août 1985 puis nommé curé de la paroisse Saint-Augustin de Ouédémé-Adja, créée en 1998.



Fin novembre dernier, le président sénégalais Abdou Diouf avait pâti en faveur de l'adoption par les pays africains de "politiques scientifiques vigoureuses", pour mettre fin à la fuite des cerveaux vers les pays développés.

"Il y a beaucoup d'Africains qui reviennent et de nombreux Africains de la diaspora veulent travailler avec leur pays d'origine", a estimé Joseph Ngu, estimant nécessaire d'offrir, par exemple, des rémunérations régulières et descentes aux professeurs d'université et de ne pas les soumettre à des harcèlements politiques ou des tracasseries.

Plusieurs types d'approches et d'expériences devraient être étudiées et des modalités d'application de stratégies devront être proposées aux gouvernements.

(ABP / AFP).

L'AFRIQUE
DOIT FAIRE
REVENIR SES
"CERVEAUX"

Le continent africain, que 20 000 professionnels quittent chaque année pour des pays développés, doit favoriser le retour de ses "cerveaux" et éviter ainsi une plus grande marginalisation, estime la commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

"D'une fuite des cerveaux, nous devons parvenir à un gain des cerveaux sous peine d'être marginalisés", a déclaré à Addis Abeba Joseph Ngu du département d'analyse des politiques économiques et sociales de la CEA.

L'émigration des professionnels s'est nettement amplifiée ces dernières années, en raison à la fois de conditions économiques défavorables, de l'instabilité politique et de la répression en matière des droits de l'homme.

Selon un rapport de 1993 du programme des Nations unies pour le développement (PNUD), plus de 21 000 médecins nigérians exercent aux États-Unis, alors que le système de santé du Nigeria manque cruellement de professionnels.

60 % des médecins ghanéens formés localement dans les années 80 ont quitté le pays, souligne ce même rapport.

Toujours selon l'étude du PNUD, 100 000 experts étrangers travaillent en Afrique alors que 100 000 Africains "qualifiés" travaillent en Europe et en Amérique du nord.

Selon les organisateurs, l'Afrique a perdu 60 000 professionnels (scientifiques, docteurs, ingénieurs, spécialistes de la technologie) de 1983 à 1990.

"Nous avons deux choix soit abandonner et être complètement marginalisés, soit adopter des mesures concrètes et créer un environnement que les professionnels n'aient pas envie de quitter", a affirmé M. Ngu.

"Il y a un consensus pour le développement des capacités et des initiatives existent mais pas de façon cohérente et il y a un manque d'actions systématiques et de coordination, a précisé l'analyste de la CEA.

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

ACCORD UE-ACP : LE COMPROMIS

La renégociation des accords qui lient, depuis 1975, les 15 pays membres de l'Union européenne aux 74 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) connus sous le nom d'accords de Lomé, s'est achevée début février à Bruxelles. Près de 18 mois ont été nécessaires pour parvenir à un compromis entre l'inéfuctable entrée des pays ACP dans la mondialisation et la protection de leurs intérêts. À cela s'est ajouté le débat sur la bonne gouvernance et l'efficacité de l'aide publique européenne au développement.

À l'ouverture des négociations entre l'Union européenne et les pays ACP, le 30 septembre 1998, sur la future convention de coopération entre ces deux entités, l'objectif des Européens était clair : permettre l'intégration des ACP dans le commerce mondial libéralisé, ce qui impliquait une révision des règles favorisant l'entrée de leurs produits en Europe sur une base de non-réciprocité.

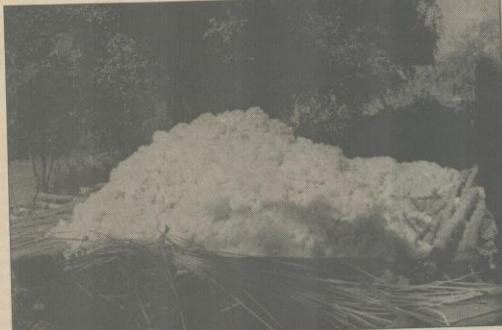
L'Organisation mondiale du commerce voyait en effet d'un très mauvais œil les priviléges dont bénéficiaient les ACP sur le marché européen, au nom du respect de la concurrence, comme en témoigne la «guerre de la banane» engagée avec les États-Unis et les producteurs latino-américains. Pour les Européens, d'autre part, devait s'établir un dialogue politique plus large, intégral des questions délicates comme la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, l'Etat de droit et les droits de l'Homme. Avec, à la clef, des sanctions en cas de manquements.

De leur côté, les pays ACP n'étaient pas disposés à renoncer aux protections dont ils bénéficiaient dans le domaine commercial, craignant d'être brutalement jetés dans le «grand bain» de la mondialisation. Quant aux exigences européennes en matière de démocratie, ils les qualifiaient d'ingérences intolérables.

Près d'un an et demi plus tard un compromis s'est instauré pour une libéralisation progressive des échanges. D'autant que l'échec de la conférence de l'OMC à Seattle, en décembre 1999, est venu apporter de l'eau au moulin des ACP. Pour eux, désormais, «une libéralisation encore plus radicale du commerce mondial n'est plus imminent, si tant est qu'elle l'ait jamais été...»

À L'HORIZON 2020

Conclue en février 2000, signée



Le coton : principal produit d'exportation de certains pays de l'Afrique

dans le courant de l'année, la nouvelle convention ne pourra entrer effectivement en vigueur avant la ratification par l'ensemble des pays concernés, soit environ 2002.

En ce qui concerne les relations économiques UE-ACP, cette période transitoire sera mise à profit pour améliorer les pays ACP vers une libéralisation de leurs échanges extérieurs en renforçant l'intégration régionale par un appui institutionnel. Entre 2002 et 2008, des accords de libre-échange seront négociés entre l'Europe et des groupes de pays (Uemoa ou Udeac par exemple) ou des pays seuls (Nigeria). Ils pourront donc différer d'une zone à l'autre. Voilà qui promet de belles bagarres sur des produits sensibles tels les produits agricoles ACP en concurrence avec ceux des pays de l'Europe du sud (Espagne, France, Italie...).

Ces accords basés sur la réciprocité, contrairement à la situation actuelle, favoriseront donc aussi l'entrée des produits «made in UE» dans les pays ACP et seront progressivement mis en vigueur entre 2008 et 2020. Jusqu'en 2008 les préférences communautaires non-réciproques ainsi maintenues à l'égard des produits ACP devront faire l'objet d'une demande de dérogation auprès de l'OMC. Cette entrée en souplesse des

ACP dans l'économie libéralisée devrait, dans l'esprit de la convention, leur laisser le temps de se préparer à la concurrence.

Les pays les moins avancés (PMA) tels que définis par l'Onu qui ne souhaiteraient ou ne pourraient pas s'intégrer à une de ces zones de libre-échange continueront de bénéficier d'un traitement privilégié et exporter la quasi-totalité de leurs produits sans droits de douane ni réciprocité. Toutefois l'OMC impose que cette facilité soit étendue à tous les PMA y compris ceux qui n'appartiennent pas aux ACP.

PRINCIPE FONDAMENTAL

Aux violations des droits de l'Homme et manquements à l'Etat de droit, «éléments essentiels» de la convention de Lomé qui peuvent donner lieu à une procédure de suspension de l'aide, en vertu de l'article 366 bis, l'Europe souhaitait ajouter la bonne gouvernance.

Devant le tollé des pays ACP rejettant cette «conditionnalité politique» il a été décidé, distingue juridique, que la bonne gouvernance figurent parmi les «principes fondamentaux» mais pas les «éléments essentiels». Seuls les cas graves de corruption pourront être sanctionnés.

Enfin, c'est le dossier de l'aide publique au développement qui semble avoir le moins posé de problèmes. Le Stabex et le Sysmin, caisses de régulation des recettes d'exportation et recettes minières sont supprimés, faute de transparence dans leur gestion. Désormais l'UE couvrira les conséquences financières de la chute des cours mais dans l'enveloppe générale de l'APD, sans automatisme et au cas par cas. Le montant du Fonds européen de développement (FED), contribution volontaire des Quinze, a fait l'objet d'un accord rapide : le 9ème FED atteindra 13,5 milliards d'euros soit 8.842,5 milliards de F CFA, en augmentation de 5% sur le précédent. Il confirme l'orientation vers l'aide budgétaire aux États au détriment de l'aide de projets.

Un nouvel instrument financier, la facilité d'investissement (prêts en appui au secteur privé) remplace le dispositif antérieur de capitaux à risque. Les remboursements seront réinjectés dans le fonds et non plus rendus aux États-prêteurs.

Francine Quentin (MFI)

CE QU'IL SERAIT BON QUE VOUS SACHEZ

■ 133 millions de dollars, soit près de 80 milliards de F CFA de prêts ont été accordés en 1998 par la banque africaine de développement (BAD). Un montant six fois supérieur à celui de 1996. Les financements publics et les cofinancements avec des organisations internationales de développement restent majoritaires dans l'activité de la BAD. En 1999, l'institution panafricaine a participé à hauteur de 510 millions de dollars, soit près de 306 milliards de F CFA à des cofinancements. Tous les types de prêts confondus, les engagements de la banque s'élevaient à 1,7 milliard de dollars, soit environ 1 020 milliards de F CFA.

■ Le fonds de l'OPEP pour le développement international vient d'accorder des prêts à taux préférentiel d'un montant de 142 millions de dollars, soit environ 83 milliards de F CFA à 7 pays africains. Il s'agit du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, du Mozambique, de la Zambie, de la Tanzanie et du Niger. Les financements sont accordés au taux avantageux de 1 à 1,5% par an, avec une période de grâce de 17 ans. Les financements sont destinés à alléger la dette des pays bénéficiaires. Pour certains de ces pays il s'agit de financer des projets de formation, de construction d'infrastructures, de transport et de distribution d'eau..

■ Au titre de l'année 1998, la Norvège a accordé à l'Afrique une aide bilatérale qui s'élève à 2,5 milliards de FF, soit 250 milliards de F CFA.

■ Le tourisme représente une source de revenu importante pour les pays en développement. En 1997 et à des degrés divers, il a généré dans ces pays 63 milliards de dollars, soit environ 40 000 milliards de F CFA. Alors qu'en 1998 et au titre de l'aide au développement, ces mêmes pays avaient reçu 51 milliards de dollars, environ 30 000 milliards de F CFA.

CONNAISSEZ-VOUS
L'IMPRIMERIE NOTRE-DAME
01 BP : 105 • Tél. (229) 32-12-07
Fax (229) 32-11-19
203, Rue des Missions sisé
derrière l'église Saint-Michel ?
L'ESSAYER,
C'EST L'ADOPTER !